

ASSEMBLÉE — 35° SESSION

PLÉNIÈRE

DÉCISION NE 3

À la huitième séance de sa 35^e session, le 8 octobre 2004, l'Assemblée a adopté les Résolutions suivantes:

22/1 présentée dans la note A35-WP/330

23/1 présentée dans la note A35-WP/330

24/1 présentée dans la note A35-WP/339

24/2 présentée dans la note A35-WP/339.

— FIN —